

# BILAN DE COMPÉTENCES



L'ACADÉMIE DES  
LEADERS PUBLICS

**Durée :** 8 demi-journées, 24 heures

**Moyens pédagogiques :** travail "centré sur la personne", regard particulier sur les fonctions et mandats exercés. Nous respectons votre personnalité, vos choix, vos critères, motivations, besoins qui sont la base d'un travail approfondi et sur-mesure. Démarche "miroir", en vue de vous guider vers votre projet et identifier les meilleurs axes de développement.

**Pré-requis :** aucun

**Publics visés :** En individuel, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

**Les acquis recherchés :**

- ✓ Préparer une reconversion professionnelle
- ✓ Évoluer au sein de votre parcours professionnel
- ✓ Élaborer ou valider un projet professionnel

---

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > **S'approprier les résultats** détaillés de la phase d'investigation
- > Recenser les conditions et moyens favorisant la **réalisation du ou des projets professionnels**
- > **Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels**, avec la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences et également d'une proposition de formations complémentaires ou accompagnement à la création ou reprise d'entreprise

---

## DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

- > Le bilan de compétences se déroule exclusivement en **entretiens individuels** par visio et/ou en présentiel
- > Nous avons **adapté** le bilan de compétences **à votre mandat d'élus** afin d'organiser au mieux votre temps
- > Bilan de compétences de haut niveau réparti sur **24h** dans un délai de 4 à 12 semaines pouvant se tenir à distance avec l'appui d'un ou plusieurs consultants professionnels, avec des outils adaptés
- > Dans un premier temps, nous vous proposons un **rendez-vous de prise de contact**, par téléphone ou en visio sans engagement
- > L'ALP vous offre également un **suivi individuel du bilan à 6 mois et d'un suivi collectif à 1 an** pour une évaluation à froid et un échange d'expériences valorisant votre parcours

---

## SUIVI

- > Deux points réguliers avec le bénéficiaire sur **l'avancement de son projet**
- > **Rendez-vous post bilan** au bout de six mois (offert)
- > **Suivi collectif** après une année (offert)

# BILAN DE COMPÉTENCES



L'ACADÉMIE DES  
LEADERS PUBLICS

**Durée :** 8 demi-journées, 24 heures

**Moyens pédagogiques :** travail "centré sur la personne", regard particulier sur les fonctions et mandats exercés. Nous respectons votre personnalité, vos choix, vos critères, motivations, besoins qui sont la base d'un travail approfondi et sur-mesure. Démarche "miroir", en vue de vous guider vers votre projet et identifier les meilleurs axes de développement.

**Pré-requis :** aucun

**Publics visés :** En individuel, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

**Les acquis recherchés :**

- ✓ Préparer une reconversion professionnelle
- ✓ Évoluer au sein de votre parcours professionnel
- ✓ Élaborer ou valider un projet professionnel

---

## CONTENU PEDAGOGIQUE - (8 demi-journées)

### PHASE 1 : DIAGNOSTIC DE LA DEMANDE

- > Vos attentes et objectifs
- > Votre parcours et vos orientations professionnels
- > Vos critères de satisfaction

### PHASE 2: INVESTIGATION INDIVIDUELLE ET ACCOMPAGNEMENT

- > Analyse de vos compétences, de vos capacités, vos motivations et centres d'intérêts professionnels
- > Identification de vos traits de personnalité et de vos axes de développement personnel
- > Détection des pistes et possibilités de domaines d'activités
- > Confrontation à l'environnement socio-professionnel et ses différents freins et facteurs de progression
- > Mise en place d'un plan d'actions SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable et Temporel) en vue de valider votre projet professionnel

### PHASE 3 : SYNTHÈSE DU BILAN DE COMPÉTENCE

- > Point d'étape sur la réalisation de votre projet professionnel et sur le déroulement du bilan de compétences
  - > Détermination des actions à poursuivre
  - > Lors de cet entretien : présentation et remise de la synthèse écrite de votre bilan de compétences reprenant l'inventaire des compétences et le projet professionnel
-